

Cfdt:

LES NEWS DU CSE



Cfdt Orange DO Idf

LA CFTD,
AVEC VOUS
ET POUR
VOUS

SUIVEZ
NOUS SUR
TWITTER
ET
FACEBOOK



Cfdt:

Schéma Directeur Immobilier Territorial (SDIT)

Chaque année, la direction nous présente son Schéma Directeur Immobilier Territorial (SDIT). Pour les salariés, c'est l'occasion de vérifier si leur site est pérenne dans les années à venir (en sachant cependant qu'il peut y avoir des modifications année après année).

Ce qu'il faut retenir :

- **les sites libérés pour 2024 : Paris Nord et Paris Voltaire,**
- **les sites non pérennes à 2027 : Paris Maillot, Paris Ménilmontant, Bagnole Eastview, St Maur Gravelle, Villabé Ambreville, Melun Maraux, Melun Poincaré, Eragny et Soisy.**

A l'horizon 2025 ou ultérieur, la création d'un nouveau site appelé « Pôle Ouest Parisien » vise à regrouper les équipes d'intervention de Paris (Nanterre, Paris Maillot) en complément du « Pôle Est Parisien » de Montreuil.

Nous notons également la **densification** à venir de l'occupation des sites d'Issy les Moulineaux Bridge et Villejuif Prisme avec l'arrivée probable des salariés en provenance de Bagnole Eastview et d'autres unités.

Le site de Cergy qui était non pérenne à 2026 (SDIT 2022), devient à nouveau pérenne à 2027 (SDIT 2023).

Je souhaite être informé sur la rémunération, la reconnaissance, les dispositifs de fin de carrière, les accords dans l'entreprise...
Je m'inscris à la Newsletter **Cfdt.**



#OctobreRose

Fermetures de boutiques



Orange SA continue de détricoter son réseau de distribution au profit de sa filiale GDT. Cette moins-disance sociale se traduira par des emplois moins nombreux dans chaque boutique, des emplois moins rémunérés, des emplois avec des conditions de travail dégradées en filiale.

C'est malheureusement le nouveau modèle social proposé par le groupe Orange.

Les dates de fermeture des boutiques, annoncées au Comité Social et Economique sont les suivantes :

Villebon-sur-Yvette : 14 février 2024

Paris Duhesme : 21 février 2024

L'Isle-Adam : 9 mars 2024

Dans une note en date du 25 septembre 2023, Orange précise les **modalités d'accompagnement** des salariés concernés par les fermetures des boutiques en 2024. La **Cfdt** tient à disposition des salariés cette note sur simple demande par mail à allocfdt@monsyndicatcfdt.fr

L'ensemble des organisations syndicales **a refusé de voter et quitté la séance du comité social et économique**, considérant qu'Orange est déloyale et approximative sur le reclassement des salariés.

Quelques indicateurs - DO IDF



Effectifs CDI + CDD

- 4,00 % (juin 2023 vs décembre 2022) soit - 249 salariés



Intérim

+ 18,10 % (moyenne mensuelle 2023 vs 2022)



Rémunération comparée H/F

La rémunération moyenne brute mensuelle des femmes en CDI est légèrement supérieure à celle des hommes (4009 € pour les femmes vs 3942 € pour les hommes avec un âge moyen de 50 ans).